



Les traitements

PUBLIÉ LE 20/06/2022 - MIS À JOUR LE 10/06/2026

Actualisation du 10/06/2026

L'Agence européenne du médicament a recommandé en mars 2026 de ne plus utiliser le Tecovirimat dans le traitement des infections à virus Mpox.

Cette recommandation ne signifie pas que le médicament présente un risque particulier pour les patients. Aucun nouveau problème de sécurité n'a été identifié. La décision repose sur son manque d'efficacité dans le traitement des infections à virus Mpox (variole du singe) selon des études récentes.

La prise en charge médicale de cette maladie repose sur des traitements contre la douleur et la fièvre ainsi que la prévention des surinfections.

Le Tecovirimat reste autorisé dans le traitement de la variole, de la vaccine (cowpox) et des complications pouvant survenir après la vaccination antivariolique, pour lesquelles il reste efficace.

- [Consultez le courrier adressé aux professionnels de santé](#)

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a émis le 24 mai 2022 (actualisé le 9 juin puis le 8 juillet 2022), [un avis concernant les différentes thérapeutiques disponibles](#) (antiviraux, immunoglobulines spécifiques, plasmas hyper-immuns) contre l'infection au mpox chez l'humain.

Le Tecovirimat est autorisé en Europe (Tecovirimat Sigmat 200 mg, gélule) mais n'est pas commercialisé en France.

Il est autorisé aux Etats-Unis sous le nom de Tpoxx [et peut être utilisé à titre dérogatoire pour le traitement des personnes infectées par le virus mpox](#). Son importation et son stockage sont effectués par l'établissement pharmaceutique de Santé publique France (SpF) ou par le service de santé des armées. .

Pour garantir une absorption et une efficacité optimale du traitement, nous attirons l'attention sur la nécessité de **prendre les gélules de Tecovirimat dans les 30 minutes suivant un repas complet** contenant une quantité modérée ou élevée en lipides (au moins 600 calories et 25 grammes de lipides).